

## FERMETURE DU CENTRE DE SERVICES

Il y aura fermeture du Centre de services scolaire les semaines des **12, 19 et 26 juillet 2026**.

---

## VACANCES ANNUELLES – ÉTÉ 2026

### **Pour les cadres, les professionnels, le personnel technique et administratif**

Pour la période estivale 2026, les membres cadres, professionnels et le personnel technique et administratif devront prendre 3 semaines consécutives de vacances estivales. La prise de vacances inclut minimalement 2 semaines parmi les 3 semaines de fermeture du Centre de services scolaire.

#### Exemples :

Possibilité de prendre les vacances comme suit (15 jours consécutifs) :

- ❖ Semaines des 5, 12 et 19 juillet;
- ❖ Semaines des 12, 19 et 26 juillet;
- ❖ Du mercredi 8 juillet au mardi 28 juillet;

À défaut d'entente, les trois semaines de vacances seront fixées les 12, 19 et 26 juillet 2026.

### **Pour les employés manuels**

Pour la période estivale 2026, les membres du personnel manuel pourront, avec l'accord de la direction de leur établissement, prendre leurs congés annuels, soit minimalement deux semaines, entre le 25 juin et le 8 août 2026.

À défaut d'entente, les semaines de vacances seront fixées les 12 et 19 juillet 2026.

---

## HORAIRE D'ÉTÉ 2026

**Pour la période du 21 juin au 8 août 2026, l'horaire d'été s'applique :**

- ❖ Aux employés réguliers;
- ❖ Aux employés temporaires engagés sur un emploi continu, avant le dimanche 4 janvier 2026.